

RCS : LIBOURNE Code greffe : 3303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LIBOURNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00394 Numéro SIREN : 514 651 611 Nom ou dénomination : SAS A2M PROXIMETAL
--

Ce dépôt a été enregistré le 15/05/2023 sous le numéro de dépôt 1761

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIBOURNE

36 rue Victor Hugo / BP 195 / 33 504 LIBOURNE Cedex
tél : 07-69-20-25-76 / mail : rca@greffe-tc-libourne.fr

SAS A2M PROXIMETAL
zone industrielle
33820 Saint-Aubin-de-Blaye

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : SAS A2M PROXIMETAL

Numéro RCS : 514 651 611

Numéro Gestion : 2009B00394

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse zone industrielle

: 33820 Saint-Aubin-de-Blaye

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 30/09/2022

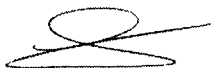
Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposés le : 04/05/2023

Sous le numéro : 1761

Délivré à Libourne le 15 mai 2023

La Greffière,



**VALAY - BELACEL – DELBREL-
CERDAN**

S.E.L.A.R.L d'Avocats
Avocats Associés
Avocats à la Cour d'Appel
Barreau d'AGEN

A2M PROXIMETAL
Société par Actions Simplifiée
au capital de 500 000 Euros
Siège Social : Z.I. B.P. 301
33 820 SAINT AUBIN DE
BLAYE
R.C.S. Libourne 514 651 611

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2022

ARRIVE AU GREFFE LE

Greffier du Tribunal de commerce
de Libourne

- **Extrait de décision annuelle sur
l'affectation du résultat**
- **Comptes annuels 2022**

103, avenue Jean Jaurès - 47200 MARMANDE

☎ : 05 53 64 90 10 - ☎ : 05 53 64 75 70

Bureau secondaire : Tour Victor Hugo - 50 Boulevard Carnot - 10^{ème} étage 47000 AGEN

☎ : 05 53 69 18 94 - ☎ : 05 53 69 18 96

✉ Secrétariat : cabinet@avocats-vbd.com

Consultations sur Rendez-vous - Membre d'un centre de Gestion agréé, le règlement par chèque des honoraires est accepté.

Désignation de l'entreprise : A2M PROXIMETAL

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12

Adresse de l'entreprise : ZI - BP 301 33820 ST AUBIN

Durée de l'exercice précédent : 1 2

Numéro SIRET : 5 1 4 6 5 1 6 1 1 0 0 0 1 4

Néant ☐ *

				Exercice N clos le,	
		Brut		Amortissements, provisions	
		1		2	
				Net	
				3	
				3 0 0 9 12 0 12 12	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	141 940	AG	15 397
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP	130 347	AQ	37 382
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	305 497	AS	27 815
	Autres immobilisations corporelles	AT	160 970	AU	31 252
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	50	CV	50
ACTIF IMMOBILISÉ*	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	19 236	BI	19 236
TOTAL (II)		BJ	758 040	BK	131 132
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	49 545	BM	49 545
	En cours de production de biens	BN	686 435	BO	686 435
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	12 146	BW	12 146
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 256 948	BY	1 215 477
	Autres créances (3)	BZ	133 219	CA	133 219
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	812 596	CG	812 596
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	24 210	CI	24 210
	TOTAL (III)	CJ	2 975 100	CK	2 933 629
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 733 140	1A	3 064 761

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

CP

(3) Part à plus d'un an :

CR

49 765

Clause de réserve de propriété : *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise		A2M PROXIMETAL		Néant ☐		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ... 500 000)			DA	500 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	20 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	507 561	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	21 024	
	Subventions d'investissement			DJ	7 762	
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 056 347	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	491 066	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	784 706	
	Dettes fiscales et sociales			DY	551 661	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	3 307	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	177 673	
TOTAL (IV)			EC	2 008 414		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	3 064 761		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Écart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 722 953
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	765	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : A2M PROXIMETAL						Néant ☐	*
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue	FG	6 821 557	FH		FI	6 821 557
	services*	FJ	6 821 557	FK		FL	6 821 557
	Chiffres d'affaires nets*						
	Production stockée*					FM	81 308
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	40 632
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	1 632
	Autres produits (1) (11)					FQ	33
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	6 945 162
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	2 229 989
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(7 556)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 806 476
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	51 339
	Salaires et traitements*					FY	1 316 942
	Charges sociales (10)					FZ	459 715
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*				GA	67 475
		Sur immobilisations		- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	3 841
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	10
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	6 928 230
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	16 931
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 428
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	1 428
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 490
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	3 490
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 062)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	14 870

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>A2M PROXIMETAL</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	9 851	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	9 851	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	100	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	100	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	9 751	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	3 596	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 956 441	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	6 935 416	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	21 024	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY		
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP		
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatifs A6 obligatoires A9		
		dont cotisations facultatives Madelin A7		
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
	PRODUIT DE CESSIION DES IMMOBILISATIONS		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels 300
SUBVENTION D' INVESTISSEMENT			9 551	
PENALITE ET AMANDES		100		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

ARRIVE AU GREFFE LE

Greffier du Tribunal de commerce
de Libourne

A2M PROXIMETAL

Société par actions simplifiée au capital de 500 000 euros

Siège social : Z.I. B.P. 301

33820 SAINT AUBIN DE BLAYE

614 651 611 RCS LIBOURNE

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 31 MARS 2023
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022**

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 21 024,47 euros de la manière suivante :

5% à la réserve légale, soit la somme de 1 051,22 euros

le solde soit la somme de 19 973.25 à titre de distribution de dividendes à laquelle s'ajoute la somme de 10 026.75 euros prélevée sur le poste « autres réserves » soit une somme globale de 30 000 euros à titre de distribution de dividendes,

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 1 026 347 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique constate les distributions suivantes au titre des trois exercices précédents

Exercice clos le 30 septembre 2019 : néant.

Exercice clos le 30 septembre 2020 : 30 000 euros.

Exercice clos le 30 septembre 2021 : 30 000 euros.

Pour Copie certifiée conforme

Le Président



ANNEXE

A – REGLES ET METHODES COMPTABLES

B – IMMOBILISATIONS

C – AMORTISSEMENTS

D – COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

E – CREDIT BAIL

F – ENGAGEMENTS FINANCIERS

G – FAITS CARACTERISTIQUES

H - INTEGRATION FISCALE

I – TABLEAUX DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Au bilan de l'exercice clos le 30 septembre 2022 dont le total est de 3 064 760 euro
et, au compte de résultat de l'exercice, dégageant un bénéfice de 21 024 euro et, un
Chiffre d'Affaires de 6 821 556 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01-10-21 au 30-09-22.

A – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées

a) Immobilisations incorporelles et corporelles

les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont comptabilisés en charges.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels:

- immobilisations décomposables: l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables: Bénéficient des mesures de tolérance, elle sont amortie selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée d'usage, au lieu de leur durée réelle d'utilisation, conformément à la mesure de simplification autorisé pour les PME.

b) Stocks et travaux en cours

Les stocks sont évalués au dernier prix d'achat, et les en cours à l'avancement.

c) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

B - IMMOBILISATIONS

CADRE A

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice	Augmentations	
		Réévaluat.	Acquisition
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement, recherche, développement	0		0
Autres immobilisations incorporelles	135 707		6 233
	135 707		6 233
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Constructions sur sol propre	0		0
Constructions installations générales	123 971		6 372
Install. techniques, matériel outillage industriels	297 371		8 125
Matériel de transport	39 398		104
Matériel de bureau, informatique, mobilier	108 472		14 183
	569 212		28 784
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Prêt et autres immobilisations financières	15 442		5 396
	15 442		5 396
TOTAL	720 361		40 413

CADRE B

IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute fin exercice	Réévaluation Valeur d'origine
	par virement	par cession		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établ. recherche, développement			0	
Autres immobilisations incorporelles			141 940	
		0	141 940	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Constructions sur sol propre			0	
Constructions installations générales			130 343	
Install. Techn. matériel outil. industriels			305 496	
Matériel de transport			39 502	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		1 187	121 468	
		1 187	596 809	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Prêt et autres immobilisations financières		1 552	19 286	
		1 552	19 286	
TOTAL		2 739	758 035	

C - AMORTISSEMENTS

CADRE A : SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur début exercice	Augment. Dotations	Diminutions Reprises	Valeur fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement, recherche, développement	0			0
Autres immobilisations incorporelles	110 022	16 521		126 543
	110 022	16 521	0	126 543
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Constructions sur sol propre	38 392	5 503		43 895
Constructions installations générales	34 622	14 447		49 069
Install. techniques, matériel outillage industriels	258 426	19 256		277 682
Matériel de transport	38 199	870	1 187	37 882
Matériel de bureau, informatique, mobilier	80 958	10 879		91 837
	450 597	50 955	1 187	500 365
TOTAL	560 619	67 476	1 187	626 908

CADRE B : VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortiss. linéaires	Amortiss. dégressifs	Amortiss. exceptionnn.	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établ. recherche, développement					
Autres immobilisations incorporelles	16 521				
	16 521				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Constructions sur sol propre	5 503				
Constructions installations générales	14 447				
Install. Techn. matériel outil. industriels	19 256				
Matériel de transport	870				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	10 879				
	50 955				
TOTAL	67 476				

CADRE C : AMORTISS. DEROGATOIRES

D - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Exercice clos le 30/09/22

Elément	Nombre	Valeur nominale en euros
1) Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	20 000	10,00
2) Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	50 000	10,00

E - CREDIT BAIL MOBILIER

EXERCICE CLOS LE 30/09/22

NATURE DU BIEN	DATE DEPART CONTRAT	VALEUR A L'ORIGINE	DUREE DU CONTRAT	ANNUITE EXERCICE	ANNUITE RESTANT A PAYER					VALEUR RESIDUELLE
					EX 22/23	EX 23/24	EX 24/25	EX 25/26	EX 26/27	
CENTRALE ASSPIR. C3	20/07/16	44 416,84	60 mois	2 774,38						444,17
JUMPER C3	21/07/16	10 433,77	60 mois	702,31						104,34
JUMPER C3	20/06/17	18 665,00	60 mois	3 974,28	662,54					186,65
JUMPER C3	01/12/17	11 156,00	60 mois	2 407,08	1 604,72					111,56
JUMPER C3	10/04/18	12 429,00	60 mois	2 723,40	2 723,40					124,29
JUMPER SCIE A RUBAN	05/04/18	18 743,76	60 mois	3 916,44	3 917,52					187,44
JUMPER C3	01/06/18	17 466,67	60 mois	3 653,28	3 653,28	608,88				174,67
JUMPER C3	13/07/18	17 443,76	60 mois	3 659,16	3 659,16	914,79				174,44
JUMPER C3	31/07/19	20 762,00	60 mois	4 415,04	4 415,04	4 415,04	1 103,76			207,62
JUMPER C3	01/12/19	32 754,00	60 mois	6 765,72	6 765,72	6 765,72	4 510,48			327,54
JUMPER C3	15/09/20	18 994,26	60 mois	3 986,52	4 022,52	4 022,52	3 799,05			189,94
JUMPER C3	18/02/21	19 012,26	60 mois	3 946,44	3 946,44	3 946,44	3 946,44	1 315,48		190,12
JUMPER C3	22/03/21	14 445,76	60 mois	3 008,64	3 008,64	3 008,64	3 008,64	1 253,60		144,94
JUMPER C3	22/03/21	12 078,43	60 mois	3 008,64	2 507,16	2 507,16	2 507,16	1 044,65		120,78
JUMPER C3	01/08/21	19 432,26	60 mois	4 038,60	4 038,60	4 038,60	4 038,60	3 365,50		194,32
JUMPER C3	09/09/21	19 419,76	60 mois	4 035,96	4 035,96	4 035,96	4 035,96	3 699,63		194,20
JUMPER C3	05/02/22	23 470,62	60 mois	3 212,90	4 901,04	4 901,04	4 901,04	4 901,04	1 688,14	234,71
		331 124,15		60 228,79	53 861,74	39 164,79	31 851,13	15 579,90	1 688,14	3 311,72

60 228,79	142 145,69
	202 374,49

F - ENGAGEMENTS FINANCIERS

ENGAGEMENT DONNES	MONTANT
Effets escomptés non échus	0,00
Cession créance Dailly CAISSE D EPARGNE	0,00
Cession créance Dailly BANQUE COURTOIS	0,00
Cession créance BPI France	0,00
Avals et cautions	846 013,30

ENGAGEMENT RECUS	MONTANT
Avals, cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	

G - FAITS CARACTERISTIQUES

A - Les créances clients sont soit :

1 - mise en dailly :

Durant l'exercice, il n'y a pas eu de mise en dailly

2 - cession marché public BPI France :

Durant l'exercice, il n'y a pas eu de chiffre d'affaire confié à **BPI France**.

H- INTEGRATION FISCALE

La société a opté pour le régime de l'intégration fiscale pour l'exercice débutant le 1^{er} octobre 2013.

société mère : METAL MAT,
filiale intégrée à hauteur de 100% : A2M Proximétal.

La convention de répartition de l'impôt au sein du groupe intégré est la suivante :

1. Charges fiscales dans les filiales comme en l'absence d'intégration
2. La société mère enregistre le solde par rapport au résultat d'ensemble suite aux retraitements

Il en résulte en matière comptable et financière :

Charges d'impôt comme en l'absence d'intégration chez la filiale et la société mère.

Charges/ économies d'impôts résultant des correctifs : chez la société mère

Il a été mis en place une convention fixant la clause de répartition de l'impôt à charge de la filiale de supporter l'impôt comme si elle n'avait pas été intégrée fiscalement.

A ce titre, l'annexe aux comptes individuels des sociétés intégrées donne les indications suivantes :

- Impôt comptabilisé par A2M Proximétal : 3 596 €
- Impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale : 3 596 €
- Déficits reportables : néant

